



Mauriac

POUR TOUS

Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac



www.mauriac.fr



[@villedemauriac](https://www.facebook.com/villedemauriac)

N° 6
Automne 2022

CONTACTS

■ SERVICES MUNICIPAUX

20 place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85
mairie@mauriac.fr

• Service Population (Accueil - Etat-Civil - Urbanisme)

Accueil du public

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

Cartes Nationales d'Identité / Passeports

Uniquement sur rendez-vous au 04 71 68 01 85

• Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines
04 71 68 05 38

• Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

■ PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

• Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45
creche@mauriac.fr

• Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24
alsh@mauriac.fr

■ POINT-JUSTICE - Ancien tribunal / Place du Palais

Permanences juriste, conciliateur, délégué du défenseur des droits...
Infos et prise de RDV auprès du CDAD / 04 71 43 00 10

■ MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

Permanences CPAM, CRAM, AEMO...

Détails des créneaux de permanences sur www.mauriac.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

1 avenue du Commandant Gabon / 04 71 68 27 32
administration@paysdemauriac.fr

■ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

1 rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87
tourisme@paysdemauriac.fr

■ MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81
mediatheque@paysdemauriac.fr

■ CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90
centre.aquatique@paysdemauriac.fr

■ DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

• Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Du mardi au samedi : 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	p. 3	COMMERCES/SERVICES	p. 11
VIE MUNICIPALE	p. 4	ANIMATIONS RETOUR EN IMAGES	p. 12-15
CADRE DE VIE	p. 5-7	À L'HONNEUR	p. 16-17
ZOOM SUR... LE SERVICE POPULATION	p. 8-9	TRIBUNES	p. 18
PATRIMOINE	p. 10	IDENTITÉ	p. 19



Mauriac POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

Parution : Octobre 2022 - Directeur de la publication : Edwige ZANCHI, Maire - Conception : Ville de Mauriac / Cabinet du Maire.
Crédits photos : Ville de MAURIAC, Office de Tourisme du Pays de MAURIAC, Jean-Michel PEYRAL, Séverine BOS, Maryse BONNET, Sylvie FENIES, Audrey LAFARGE, La French Teuf, Agnès LAPORTE.
Impression : I2S AURILLAC sur papier PEFC - Dépôt légal : à parution.

ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, Chers Mauriacois,

Comme vous l'avez constaté, nous avons subi un été particulièrement difficile. En effet, la sécheresse a engendré de nombreux dégâts au même titre que les orages intempéstifs qui entraînaient, eux, des inondations désastreuses.

En ce qui concerne la sécheresse, les arrêtés préfectoraux successifs et nécessaires nous ont obligés à cesser l'arrosage des magnifiques fleurs installées par les agents techniques, stopper les fontaines, arrêter le nettoyage de la voirie avec la balayeuse, tout ceci avec civisme et discipline.

Pour les inondations, nous avons agi en engageant des travaux permettant la récupération des eaux pluviales pour un quartier des Fontilles et missionné un bureau d'étude pour trouver des solutions pour la rue André Thivet.

Les exigences économiques nous ont conduits à une réflexion sur une meilleure utilisation de l'électricité et du fuel. Pour le fuel, nous avons déjà amélioré l'isolation de la mairie (huisseries, combles isolés, planchers, abaissement des plafonds) et espérons des économies supplémentaires dans le cadre des travaux de la maternelle, de la création d'une nouvelle micro-crèche, ainsi que dans la réhabilitation des locaux "familles" de la gendarmerie.

Pour l'électricité, dans la continuité de la pose des radiolites effectuée l'année dernière, des ampoules moins énergivores sont installées au rond-point du stade et 200 lampes à sodium seront remplacées par des LED en ville. Pour parfaire cette économie, nous avons fait le choix (difficile) de stopper, à partir du 1^{er} novembre, l'éclairage des cités et villages de minuit à 5h du matin, éteindre les spots de la place Pompidou toute la nuit ainsi que ceux de l'avenue Alain Goldfeil vers le Val Saint-Jean, la route des Vaysses (de la Maison de Retraite aux Champs Froids), modifier la puissance des ampoules sur le mât au croisement des rues du 11 novembre et du 8 mai et sur le parking de la salle André Thivet. D'autres lampes seront aussi changées dans l'enceinte du stade où nous avons aménagé un cheminement piétonnier à détection de présence.

Le tout permettra une économie de 200 000 kW par an qui sera bénéfique, compte tenu de l'augmentation du tarif du kWh, pour le budget de la commune et donc de nos impôts fonciers.

Au milieu de toutes ces économies, nous gardons notre cap et poursuivons les autres chantiers programmés :

- Fin de la place de La Poste
- Lancement des travaux du square Cassin
- Fin des études d'aménagement de la place Pompidou avec un commencement des travaux en 2023
- Début des travaux de la route du Boucharel
- Participation financière au développement du Centre Social (30 000 € pour l'aménagement de nouveaux locaux, en plus de la subvention annuelle de fonctionnement de 50 000 €)
- Vote par la seule majorité municipale (l'opposition s'est abstenue) d'une promesse de cession amiable (au prix de vente maximum de 212 500 €) du village de vacances Renouveau à des investisseurs mauriacois qui ont pour projet la création d'un centre de bien-être. Cette structure, en friche depuis environ 10 ans, est vandalisée et détruite chaque jour un peu plus. Cette opportunité de cession est un bienfait pour le village de vacances, pour Mauriac et pour les Mauriacois.

Les maîtres mots de ce dernier trimestre 2022 seront donc : **sobriété, économie, patience et persévérance**. Que chacune et chacun les fassent siens.

Bien cordialement,



RENCONTRES

■ *Le sénateur Stéphane SAUTAREL rencontre les élus mauriacois*

Suite à l'invitation lancée par Madame le Maire, le parlementaire est venu échanger, avec les élus mauriacois, le 5 septembre dernier, de sa vision de sénateur du Cantal, sur Mauriac pour les 10 années à venir.



■ *Le nouveau préfet du Cantal en visite à Mauriac*

Le 30 septembre, Edwige Zanchi a reçu Laurent Buchaillat, nommé préfet du Cantal depuis le 23 août. Lors cette rencontre, Madame le Maire lui a présenté les actions en cours et les projets de la Ville.

INFORMATION

■ *La Poste, nouveaux horaires à partir de décembre 2022*



En raison d'une baisse significative de l'activité postale sur le bureau de Mauriac, la direction de La Poste a décidé d'adapter ses horaires d'ouverture au public.

A compter du mois de décembre 2022, le bureau de Mauriac sera ouvert comme suit :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h

JUMELAGE

Première récolte dans les vignes d'Ingersheim

Après la venue de nos jumeaux alsaciens en mai dernier pour l'entretien des pieds de vigne plantés sous les remparts en 2019, les premières grappes ont été récoltées sur chacun des cépages.

Les agents municipaux ont suivi les conseils avisés de nos amis viticulteurs permettant cette belle petite récolte. Des grains forts goûteux qui permettent d'espérer un jour d'en extraire un vin gouleyant !



DÉCHETS

Collecte des encombrants, pas tout-venant

La Ville de Mauriac propose un service de collecte des encombrants à domicile, à destination des particuliers ne pouvant pas se rendre à la déchetterie située Boulevard Pasteur.

Le ramassage a lieu le **1^{er} mercredi du mois**.

Ce service est **gratuit mais nécessite une inscription préalable** à l'accueil de la mairie.

Les déchets encombrants qui proviennent de l'activité domestique des ménages ne peuvent pas être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères en

raison de leur volume ou de leur poids, tels que :

- les meubles et éléments d'ameublement (table, chaise, armoire, canapé...)
- les matelas et sommiers
- les appareils électroménagers (frigo, tv, machine à laver, petits appareils électriques...)

Les encombrants doivent être sortis sur le trottoir la veille du jour de collecte.

+ *d'infos et inscriptions*

Service Population / Accueil
04 71 68 01 85

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Un nouveau service pour les particuliers et les professionnels

Vous souhaitez réduire votre facture énergétique, améliorer votre confort thermique, rénover un bâtiment, vous informer sur les démarches écoresponsables... les conseillers de CANTAL RÉNOV' ÉNERGIE sont à votre écoute.

Des permanences sont proposées à Mauriac les 7 et 21 novembre ainsi que les 5 et 19 décembre.



■ Un numéro unique
04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr

SÉCHERESSE

Mauriac toujours en alerte

L'épisode de sécheresse qui a touché la France cet été n'a pas épargné le département du Cantal et la région de Mauriac.

Les températures estivales caniculaires et le déficit pluviométrique ont conduit les services de l'Etat à prendre des mesures restrictives d'usage de l'eau durant plusieurs semaines.

Même si la situation s'est légèrement améliorée, le préfet a placé, dans son arrêté du 10 octobre dernier, la région de Mauriac en "alerte" (couleur jaune sur la carte).

La responsabilité individuelle et collective des usagers reste importante pour garantir une gestion très précautionneuse et économe de la ressource.



Les foyers français consomment en moyenne 220 m³ d'eau par an !

Quelques conseils de l'ADEME, l'agence de la transition écologique pour économiser l'eau toute l'année :

- couper l'eau pendant que vous vous savonnez ou vous vous brossez les dents,
 - préférer les douches aux bains,
 - utiliser vos appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle) « à plein »,
 - repérer les fuites : elles peuvent constituer une grande source de gaspillage.
 - limiter les arrosages si vous avez un jardin et penser à pailler les plantes.
- Côté équipements**
- installer des mousseurs sur vos robinets
 - opter pour une douchette économe
 - placer un minuteur dans la salle de bains pour ne pas prolonger vos douches
 - choisir des équipements moins consommateurs en eau
 - recupérer l'eau de pluie

+ d'infos sur le site de l'Ademe agirpourlatransition.ademe.fr

recupérer l'eau de pluie : l'exemple du club de golf de Mauriac

Jusqu'en 2019, l'arrosage du golf était réalisé avec l'eau du réseau public. Par souci économique, écologique, et afin d'anticiper les problèmes de sécheresse déjà annoncés, un projet de création de réserve d'eau alimentée par le ruissellement et la récupération des eaux de toitures a été présenté à la Direction Départementale des Territoires (Préfecture du Cantal) fin 2019.

Suite à sa validation par la Police des Eaux, d'importants travaux de mise en conformité ont été réalisés courant 2020 (terrassment, mise en place d'une pompe, raccordements...) pour permettre au golf de disposer d'une réserve d'une capacité de 1 500m³ et d'assurer son autosuffisance.

Une planification et une gestion rigoureuse du système d'arroseurs par les deux salariés du club ont également permis de limiter au maximum la consommation. **Cet été, seuls les greens, qui représentent 1% de la surface du golf, ont été arrosés la nuit, dans le strict respect des restrictions de l'arrêté préfectoral et même au-delà.**

LE POINT SUR... Les cyanobactéries au plan d'eau de Val Saint-Jean

La baignade reste interdite et la pêche doit être réalisée en no-kill (remise à l'eau des prises) avec non-consommation des poissons en raison de la présence importante de cyanobactéries qui se révèlent toxiques sur le plan digestif et neurologique. Leur ingestion a entraîné ailleurs le décès de chiens.

Cet été, les mesures effectuées ont montré des valeurs 45 fois supérieures au seuil de toxicité. Le dan-

ger est réel, il vous est demandé de respecter, pour votre santé, cette interdiction. Aucun traitement ne sera efficace sans traitement des causes des cyanobactéries qui sont d'ordre environnemental essentiellement.

La municipalité étudie toutes les possibilités afin d'enrayer ce fléau. Un appareil à ultrasons a été installé au printemps pour tenter une éradication.



■ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2021, la Ville de Mauriac a déjà investi dans la pose de radiolites qui permettent de réguler l'éclairage public en fonction de la luminosité ambiante et aujourd'hui dans le changement de 200 ampoules sodium par des LED à abaissement automatique de 60 % de la luminosité en 2^e partie de nuit.

Dans le contexte actuel de la flambée des coûts des énergies, les investissements favorisant le développement des économies de consommation sur l'éclairage public se poursuivent.

Ainsi, à partir du 1^{er} novembre 2022,

en guise de test, l'éclairage dans les lotissements et les villages sera stoppé de 0h à 5h du matin.

Les spots de 400 W de la place Pompidou et ceux des squares publics seront éteints toute la nuit.

De plus, une étude est en cours pour installer des LED 55 W sur 100% de l'éclairage public.

Aussi, par cohérence, la Ville va diminuer le nombre de décorations lumineuses installées pour les fêtes de fin d'année et le concours des illuminations habituellement proposé aux particuliers ne sera pas reconduit.



ÉCONOMIE ATTENDUE :
200 000 KW/AN

CIMETIÈRES

Nettoyage et végétalisation



COÛT HYDROMULCHING :
70 380 € TTC POUR LES 3 CIMETIÈRES

Les agents des services techniques et les employés de l'entreprise La Charmille ont dernièrement nettoyé les cimetières de la Ville pendant une semaine et les ont remis en état. Quinze jours après, les herbes repoussaient déjà... L'utilisation de produits phytosanitaires étant interdite depuis le 1^{er} juillet 2022, une alternative au désherbage manuel, plus pérenne, se devait d'être trouvée.

Le choix s'est porté vers l'**hydromulching**, procédé d'ensemencement permettant d'appliquer sur le sol un mélange composé d'eau, de semences adaptées, de fertilisants... afin de végétaliser les allées latérales. Ce procédé d'engazonnement ne demande que très peu d'entretien. Secondairement, les allées principales seront bitumées pour faciliter le passage des véhicules funéraires.

PLACE DE LA POSTE / SQUARE CASSIN

Bientôt la 2^e phase

Comme annoncé dans le dernier numéro, les travaux d'aménagement du square Cassin vont prochainement commencer dans la continuité du chantier de la place de la Poste.

Est programmée la création de :

- 8 places de stationnement sur enrobé
- 1 place PMR
- 27 places de stationnement perméable (dalles engazonnées).



NOUVELLE AIRE

Les camping-caristes accueillis à la Roussilhe

Depuis début mai, Mauriac s'est dotée d'une nouvelle aire d'accueil réservée aux camping-cars. Située à La Roussilhe, entourée de verdure, elle surplombe la ville et bénéficie d'une vue imprenable sur les monts du Cantal.

L'aire dispose de 48 emplacements spacieux et de nombreux services : eau, électricité, accès WIFI...

Cet équipement est géré par la société Camping-Car Park.

Entre juin et août 2022, le site a déjà enregistré 638 nuitées.

COÛT TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : 54 319,14 € HT

Avis clients

★★★★★ **Marion L. / Séjour de 2 jours juillet 2022**

"Aire très propre, au calme, nous sommes espacés les uns et des autres. S'endormir au son des cloches et s'y réveiller, une merveille. Je recommande".

★★★★★ **Delphine G. / Le 12 août 2022**

"Aire très agréable, très calme et reposante, ombragée. A environ 2kms à pieds du centre de Mauriac qui est une très jolie ville et environ la même distance du plan d'eau du Val St Jean. Nous reviendrons très certainement".



PARCOURS DE SANTÉ AUTOUR DU PLAN D'EAU DE VAL SAINT-JEAN

A fond la forme

Porté par le Conseil Municipal des Jeunes, le projet de parcours santé est aujourd'hui concrétisé par l'installation autour du plan de Val Saint-Jean de 15 agrès accessibles à un public très large.

À destination des sportifs expérimentés ou occasionnels, des promeneurs, des vacanciers, des entreprises... cet espace de fitness de plein air permet à tous de pratiquer une activité sportive en sécurité et en toute autonomie.

Les consignes d'utilisation sont présentes sur chaque module. L'application Freetness est également à la disposition de tous pour pratiquer selon ses objectifs et son niveau ! A télécharger sur l'App Store ou Google Play.

+ d'infos sur www.mauriac.fr



COÛT : 36 264 € TTC



LE SERVICE POPULATION

Rigueur et polyvalence

Premiers interlocuteurs des usagers, les agents du service population assurent des missions de proximité. Ils accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes.



Autour de leur responsable Sylvie Cheymol, quatre agents (de g.à d.) Solène Amouroux, Claudine Pigot, Dominique Boca et Serge Cabecas se relaient pour répondre aux diverses questions de la population.

Une question relative à l'État-Civil ou une démarche en matière d'urbanisme... une inscription sur la liste électorale, un rendez-vous pour un dépôt de dossier de passeport... **les missions du service Population sont diverses et imposent à ses agents d'être polyvalents.**

■ ACCUEIL

- Gestion de l'accueil téléphonique et physique : recevoir, filtrer, identifier le degré d'urgence et orienter vers le(s) service(s) concerné(s).
- Informer au mieux les administrés et rechercher les renseignements concernant la vie municipale et les services de la ville (diverses inscriptions)
- Gestion du courrier (réception et enregistrement)
- Gestion des réservations de bureaux/salles pour les différentes permanences et tenue du registre des clés
- Gestion du planning des rendez-vous pour les Cartes Nationales d'Identité / Passeports
- Enregistrement du recensement citoyen

■ ÉTAT-CIVIL

- Gestion de l'Etat-Civil : délivrance et mise à jour des actes – Dématérialisation des actes

"système COMEDEC" (demandes des notaires, plateforme des Cartes Nationales d'Identité/ Passeports ou autres organismes) ; mise à jour et reconstitution des livrets de famille

- Enregistrement des différents événements : naissances - reconnaissances - mariages - PACS et tenue de registres
- Gestion des décès : prendre en charge les actes funéraires, contrôler et délivrer les diverses autorisations faisant suite au décès
- Gestion du cimetière : mise à jour du fichier – vente de concessions
- Gestion des avis de mention à apposer sur les actes de : mariage - divorce - décès - acte de notoriété - mention au répertoire civil (RC)
- Traitement et enregistrement de demandes de changement de prénom et plus récemment de nom (procédure simplifiée depuis juillet 2022)

Avec le développement de l'e-administration, le déploiement du système COMEDEC, les nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité et le transfert du PACS en Mairie, le traitement des demandes de changement de nom... ce service au public est en constante évolution.

■ ÉLECTIONS

- Gestion quotidienne de mise à jour du fichier électoral : inscriptions, radiations, édition des cartes électorales, gestion des procurations, préparation des réunions des commissions électorales.
- Préparation et organisation des différents scrutins.

■ URBANISME

- Application des réglementations en matière de construction et/ou rénovation de bâtiments en lien avec les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) et connaissance du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Gestion des différentes demandes : déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir, certificats d'urbanisme, renseignements d'urbanisme, déclarations d'intention d'aliéner (ventes).
- Procédure d'enquête publique préalable aux opérations liées à l'environnement.

Horaires d'ouverture au public

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 16h30 (journée continue)

Samedi : 10h00 à 12h00



■ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE pour le dépôt du dossier de demande et pour le retrait des titres

☎ **04 71 68 01 85**

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Les pièces à fournir :

- ▶ **1 photo de face récente avec fond clair,**
- ▶ **1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,**
 - + si 1^{re} demande : copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois
 - + si renouvellement : ancienne carte nationale d'identité, copie intégrale acte de naissance, si périmée depuis plus de 2 ans
 - + si perte ou vol : 25€ en timbres fiscaux, extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois

Cas particuliers : mineurs en famille d'accueil, changement de nom etc... se renseigner en mairie.

Toute carte délivrée après le 01/01/2004 voit sa validité reconduite pour 5 ans supplémentaires.

PASSEPORT

Les pièces à fournir :

- ▶ **1 photo de face récente avec fond clair,**
- ▶ **1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,**
 - + 1 timbre fiscal (85€ pour un adulte, 42€ pour un enfant de plus de 15 ans et 17€ pour un enfant de moins de 15 ans)
 - + l'ancien passeport en cas de renouvellement.

La présence du demandeur est obligatoire lors de la demande (empreintes digitales) et lors du retrait de la carte ou du passeport (vérification des empreintes digitales).

+ *Attention aux délais d'obtention, plus longs à certaines périodes de l'année. Présence de l'intéressé(e) indispensable.*



Bienvenue

06/04/2022	BASSOMPIERRE Thalia
21/04/2022	VEYSSET David
21/04/2022	VEYSSET Gaspard
12/05/2022	FOUR Lucas
19/05/2022	BATTUT Nina
30/05/2022	SERRE Clément



Félicitations

21/05/2022	JACOB Mickaël et DMEUPOU Odette
30/07/2022	BORDEZ Michel et CASTEL Isabelle
02/08/2022	LOUVRADOUX Julien et MAGNIER Cécile



Ils nous ont quittés

03/04/2022	BONNET Eveline épouse PERRY
05/04/2022	TARDIEU Nadine
06/04/2022	DESGRAND Henri
08/04/2022	MAURY Jean Claude
09/04/2022	MOURGUY Marcel
15/04/2022	LESCURE Elise épouse AIGUEPERSE
27/04/2022	LEYMARIE Jeannine
03/05/2022	RITOU Josette
04/05/2022	CHARLES André
07/05/2022	JUILLARD Lola
13/05/2022	POUDEROUX Jeanne épouse MEYNIAL
14/05/2022	AURIAC Marie-Madeleine épouse CAUX
16/05/2022	COMBES Marinette épouse CHARLES
17/05/2022	FABRE André
18/07/2022	POMMERY Marinette
21/05/2022	POUGETOU Marguerite épouse VEYRIERES
21/05/2022	PICQUENOT Michèle épouse VALARCHER
21/05/2022	BOUCHET Alain
22/05/2022	BONY Robert
22/05/2022	BLACHERE Jacques
22/05/2022	MOUFTIEZ Suzanne épouse DAUTEUILLE
27/05/2022	DUCROS Georges
05/06/2022	BOTTOIS Jean
07/06/2022	TRACOL Bernadette
18/06/2022	JONCOUX Justin
19/06/2022	BARRIER Robert
21/06/2022	PARROT Yvonne veuve BOUTIN
23/06/2022	ROBERT Raymonde veuve BONHORE
27/06/2022	BOURGEADE Aimée veuve SERRE
28/06/2022	ANDRIEU Jean-Michel
03/07/2022	BORNE Jacqueline veuve ANNET
14/07/2022	RODIER Marguerite
16/07/2022	MERCIER Jean Claude
17/07/2022	REVEL Anne, Marie
18/07/2022	CHABRAT Hélène veuve REBIÈRE
23/07/2022	BEUCHET Odette veuve PIGEOLAT
24/07/2022	ESCALE Loïc
31/07/2022	BESSON Marguerite veuve HIESSE
05/08/2022	BRUN Marie-Thérèse Veuve LACOMBE
14/08/2022	BIBAL Michel
01/09/2022	YZORCHE François
10/09/2022	SELVE Pierre
09/09/2022	VINCENT Jacques
14/09/2022	BAYLE Anne-Marie
19/09/2022	FORGET Paulette
19/09/2022	MAISONNEUVE Renée
21/09/2022	MALAPRADE Yvonne



SÉQUOIA GÉANT

(SEQUOIA DENDRON GIGANTEUM)

Le séquoia géant n'a été introduit en France qu'au milieu du 19^e siècle. Nos séquoias n'ont pas encore eu le temps d'atteindre les dimensions que ces arbres ont dans leur espace naturel dans les montagnes de Californie. Le séquoia géant est un conifère avec une silhouette typique. Le tronc a une forme conique caractéristique. Au-delà de 100 ans, il a tendance à se développer plutôt en diamètre et son sommet s'arrondit. Son écorce, très épaisse, fibreuse et douce, est de couleur rougeâtre, d'où son nom anglais de Redwood (bois rouge).

MAURIAC ET SES SÉQUOIAS

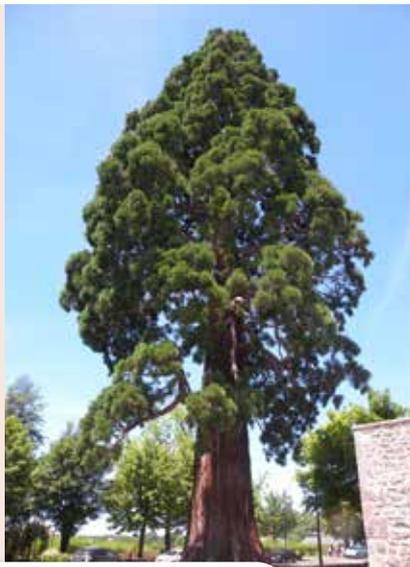
Très présents dans le paysage mauriacois, ces géants impressionnent par leur tronc imposant. Le plus connu se trouve boulevard Monthyon, derrière le lycée Marmontel, en face du Parc d'Ingersheim.

↳ Boulevard Monthyon

Hauteur : environ 25m

Age : + de 150 ans

Circonférence à 1m50 du sol :
8m86 (relevé A. Goëffic et V. Peruchon Mars 2021).



Selon vous, quelle est sa circonférence au pied ?

2m 8m 11m

Aide Suzie à trouver la bonne réponse et tente de remporter un cadeau en jouant via ce QR code.



SÉQUOIA

ILS SE TROUVENT AUSSI

↳ Avenue Jean-Baptiste Serre

et sur des propriétés privées (visible depuis la voie publique, ne pas entrer)

↳ 2, rue Bellevue

↳ 24, avenue C. et R. Perié

↳ 4, rue des Môles

↳ Lieu-dit Trébiac - route des Roches

FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC)

Bilan de l'opération

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), attribué par l'État, vise à soutenir et à développer les entreprises de proximité artisanales et commerciales pour permettre de faciliter leurs investissements.

La Ville de Mauriac a été lauréate de ce fonds pour la période 2019-2022. Huit actions ont été mises en place dans le cadre de ce programme :

- **aide à l'investissement : 18 entreprises du centre-bourg ont bénéficié de subventions pour financer divers projets :**
 - achat de matériel (four, ustensiles de pâtisserie/boulangerie, vitrines, étagères),
 - isolation/économies d'énergie,
 - rénovation de vitrines,
 - création de sites internet...

→ Pour un 1€ versé par le FISAC, la Ville verse 2€

Montant total versé

FISAC = 33 991,39 € / Commune = 67 983,78 €.



- **participation à la Journée Nationale du Commerce de Proximité** (JNCP 2018, 2019 et 2020). Environ une trentaine de commerces par édition. Obtention de 2 sourires au label national "Commerces de proximité dans la ville"
- **réalisation de sacs shopping réutilisables** : 3 000 sacs distribués
- **installation d'un panneau d'affichage lumineux**, entrée de ville route d'Aurillac
- **organisation d'une opération "chèques K'do Cantal"** via l'Association des Commerçants et Artisans de Mauriac- Le Vigean (ACAM), distribués lors de tombolas.



ILS SE SONT RÉCEMMENT INSTALLÉS

▶ **Brocante Le Grenier**
Antiquaire
Avenue de la gare
☎ 07 57 55 18 99

▶ **Maison Bony**
Boucherie
10 avenue Claude Erignac
☎ 04 71 69 17 54

▶ **Librairie Arverne**
Librairie (livres anciens et d'occasion)
Pascal Veysset-Rapaport
1 Rue Saint-Luc
☎ 06 09 49 93 14

▶ **Cabinet infirmier**
Brice Acosta
43, avenue C. et R. Périé
☎ 07 60 07 40 04

▶ **Cantal à dalle**
Restaurant Kebab
12 Place Georges Pompidou
☎ 04 71 40 48 22

▶ **Apach'R**
Articles d'occasion
Patricia Giltat
13 Rue de la République
☎ 09 73 88 90 84

▶ **Le Vide Maison**
Articles d'occasion
Virginie Mignon
23 rue de la République
Boutique éphémère
ouverte de juillet à octobre

+ d'infos

Centre Bourg
Petites Villes de Demain
04 71 68 36 20

EXPOS ESTIVALES

LE POINT AVEC GUILLAUME POINAT

CONSEILLER MUNICIPAL
EN CHARGE DES EXPOSITIONS
ESTIVALES



Dans quel esprit avez-vous organisé les deux expositions au musée et à la chapelle du lycée ?

"L'art est le propre de l'homme puisque c'est une activité qui fait appel aux sens, à l'émotion, à l'intellect" disait Marcel DUCHAMP*

C'est dans cet esprit que nous avons organisé ces deux expositions sur l'art brut.

Au musée, anciennes prisons de MAURIAC, l'exposition de Jacques BRAUNSTEIN intitulée "Et si je t'oublie" permettait de se souvenir des sombres heures de notre histoire et plus particulièrement

de ne pas oublier la rafle du Vel'd'hiv qui a eu lieu les 16 et 17 juillet 1942, il y avait 80 ans cet été. Que l'on aime ou déteste ses œuvres, cette exposition ne pouvait laisser le visiteur indifférent !

A la chapelle du lycée, Louis de VERDAL "Le bricoleur", comme il aime à se définir exposait ses sculptures de bois et de fer où son univers tactile enchantait les amoureux de l'art brut.

La fréquentation a-t-elle confirmé votre choix ?

Autrefois, l'art était dans une tour d'ivoire où de petits groupes de gens, une certaine élite intellectuelle qui y avait accès, se rencontraient et en profitaient. Aujourd'hui, cela n'est plus vrai, l'art est devenu accessible et les deux expositions d'art brut à MAURIAC en sont la preuve. La fréquentation nous montre que les gens ont envie de voir des expositions de qualité, de vivre avec l'art, source de réflexion qui influence leurs vies.

Des idées, des souhaits pour les expositions à venir ?

Les idées ne nous manquent pas, mais il existe de nombreux facteurs limitants pour une petite ville comme MAURIAC : le coût du transport des œuvres, les assurances...

Il pourrait être intéressant de créer une association qui s'intéresse à l'art et qui organiserait les expositions ou passer la main à d'autres personnes qui se définissent comme l'élite intellectuelle de notre Sous-Préfecture et qui, assurément nous présenteraient, pour un moindre coût, des peintres ou des sculpteurs de renom.

Je n'ai en fait qu'un seul souhait, que les expositions à MAURIAC perdurent, car c'est dans l'art que l'on voit au-dessus de soi et au-dessus de tout. L'art nous fait vivre...

**peintre, plasticien, homme de lettres*

AU MUSÉE

Quelques unes des œuvres très personnelles de Jacques Braunstein prêtées par sa famille pour la saison estivale 2022



Pour le vernissage de ces expositions, Luis Marcel, galeriste et ancien directeur du musée de Lapalisse, a tenu dans la salle d'audience de l'ancien tribunal, une conférence sur l'art brut

Fil rouge
Les cartons très colorés du peintre mauriacois Pierrot Cassan installés chaque été au musée, ont côtoyé les œuvres de Jacques Braunstein



A LA CHAPELLE DU LYCÉE MARMONTEL

Louis de Verdal et ses créations très réalistes, mêlant avec succès le bois et le métal.

MAI - JUIN - JUILLET >>>

FÊTE FORAINE DU 13 AU 15/05

Après 2 années de pause en raison de la crise sanitaire, la fête foraine a repris ses quartiers en centre-ville et a lancé la programmation estivale. Manèges, pêches aux canards et autres jeux installés place Pompidou, rue du 11 novembre et carrefour de la Poste ont enchanté petits et grands le temps d'un week-end.



Beau succès pour l'édition 2022 de la traditionnelle Foire aux cerises et aux chevaux qui perpétue une fête ancestrale.

FÊTE DE LA MUSIQUE 21/06



Musiciens, chanteurs et danseurs, se sont succédés sur la scène de la salle André Thivet

TOUR DU CANTAL PÉDESTRE 27/07



Deux randonnées (10 et 20 kms) préparées, balisées et animées par les membres de Mauriac Cantal Rando ont été proposées à la trentaine de participants.

FÊTE NATIONALE 14/07

Défilé et pot républicains, dépôt de gerbes lors de la cérémonie officielle, remise de médailles aux pompiers ont ponctué le 14 juillet 2022.

Cette journée de fête nationale s'est clôturée par le magnifique feu d'artifice tiré sur le plan d'eau de Val Saint-Jean.



>>> JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE

PODIUM MUSICAL

DU 2 AU 30/07



Délocalisation les samedis soir sur la place Georges Pompidou du spectacle présenté par l'équipe d'animation de l'Espace de Tourisme de Val Saint-Jean

FESTIVAL MILLESOURCES ET DORDOGNE

19/07 - 3, 9 ET 18/08

La Ville de Mauriac a accueilli cet été 4 concerts de cette programmation musicale classique itinérante (*ci-dessous le Quintette Phénix à la basilique le 19/07*)



CHAMP LIBRE !

10/08



Le soleil et le public étaient au rendez-vous pour le spectacle de rue proposé par la Cie Raoul Lambert dans le cadre de "Champ Libre", préalable au Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac

FÊTE DU PLAN D'EAU

13/08



Malgré l'annulation du feu d'artifice pour cause de sécheresse, la fête fût belle à Val Saint-Jean

FORUM DES ASSOCIATIONS

03/09



Le temps d'un après-midi, la halle des sports s'est transformée en un véritable marché aux activités. Sportives, de loisirs, culturelles ou caritatives, une quarantaine d'associations ont répondu présentes à la 21^e édition du forum.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

17 ET 18/09



Près de 400 visiteurs ont participé aux Journées européennes du patrimoine cette année à Mauriac, confirmant le succès de cette manifestation et l'engouement des habitants pour leur patrimoine.



Plusieurs sites emblématiques de la Ville étaient ouverts au public : l'hôtel de ville, l'ancien tribunal, le musée avec une exposition de cartes postales anciennes et la sous-préfecture.

Un tour de ville inédit "derrière les murs" était aussi proposé aux visiteurs.

Une première en "grande pompe"

Succès prometteur pour la 1^{ère} édition de la Fête de la Pompe. Un événement populaire autour de cette spécialité culinaire auvergnate qui a su ravir les visiteurs à travers un programme d'animations diverses : randonnée, musique, jeux... et bien sûr dégustations au menu !

Le clou du spectacle a été sans conteste le concert de la French Teuf qui a enflammé la place Pompidou en soirée.

La seconde édition est déjà en préparation !



■ ASSOCIATIONS

- Le club de tennis de table de MAURIAC distingué du label "Accueil"

En présence de Béatrice Cartayrade, adjointe déléguée au sport et au tourisme et entourée par les licenciés, sponsors et amis du club, Agnès Laporte, présidente du Tennis de Table de Mauriac (TTM) a reçu, le 9 septembre dernier, le label «Accueil» des mains de Maxime Carlomagno, en charge du développement de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA).

Ce label a été créé par la ligue AuRA afin de valoriser les clubs qui «accueillent» dans de bonnes conditions tous leurs adhérents, et notamment les non-compétiteurs. Cette distinction est gage de savoir-faire et de compétences des bénévoles qui transmettent leur passion du tennis de table chaque semaine de la saison sportive.

Ces remises ont été suivies par la distribution à chaque adhérent compétiteur de la nouvelle tenue sportive réalisée pour la saison à venir.

Cette soirée fut aussi l'occasion pour Sandrine Bailleul, présidente du comité départemental du Cantal, de remettre à deux membres de l'association, Emilie Mathieu et Rodolphe Andrieu, le mérite de bronze pour leur implication dans le tennis de table du département.



- Deux mauriacois décorés de la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Au sein du département du Cantal, plus de 35 000 bénévoles interviennent au sein de plus de 4 000 associations.

Ces personnes impliquées dans le mouvement associatif, consacrent très souvent plusieurs jours de la semaine à faire vivre le projet associatif, dans de nombreux domaines : l'éducation, la culture, le

sport, le social, l'aide humanitaire...

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif récompense un engagement continu et durable des bénévoles faisant vivre les projets associatifs qui contribuent au vivre-ensemble.



*Les mauriacois, **Michel Lalo** et **Marc Brun**, ont été décorés le 4 juillet dernier par le Préfet du Cantal, de la médaille de bronze pour leur fidèle engagement, respectivement au sein de la **Protection Civile de Mauriac** et la **Jeanne d'Arc Musique**.*

Félicitations à eux !



■ PORTRAIT

Qui était Jules-Géraud Saliège ?

L'enfant du pays devenu cardinal

Jules-Géraud est né à Crouzit-Haut, hameau de Mauriac, le 24 février 1870 sur la propriété familiale de sa mère née Monteil. Il est le 4e enfant d'une fratrie de 5. Son frère aîné émigre en Espagne, un autre frère s'installe à 40 kms de Crouzit, une de ses sœurs prend le voile au couvent de Mauriac et sa cadette est infirmière et s'installe après la guerre dans la maison de Crouzit.

Jules-Géraud, orphelin de père à 6 ans, vit donc une enfance rurale qu'il n'oubliera jamais. Il est scolarisé chez les frères des écoles chrétiennes à Mauriac jusqu'à l'âge de 12 ans, date à laquelle il prend le chemin du petit séminaire de Pleaux. Après son départ, sa mère dit à ses autres enfants : " Il sera sans doute curé de campagne... et quand vous serez tous élevés, j'irai lui tenir lieu de servante". Elle était loin de s'imaginer qu'un jour son fils revêtirait la pourpre et deviendrait un héros de la Résistance.

Il poursuit ses études au séminaire de Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux près de Paris de 19 à 25 ans. En 1895, à 25 ans, il revient dans le

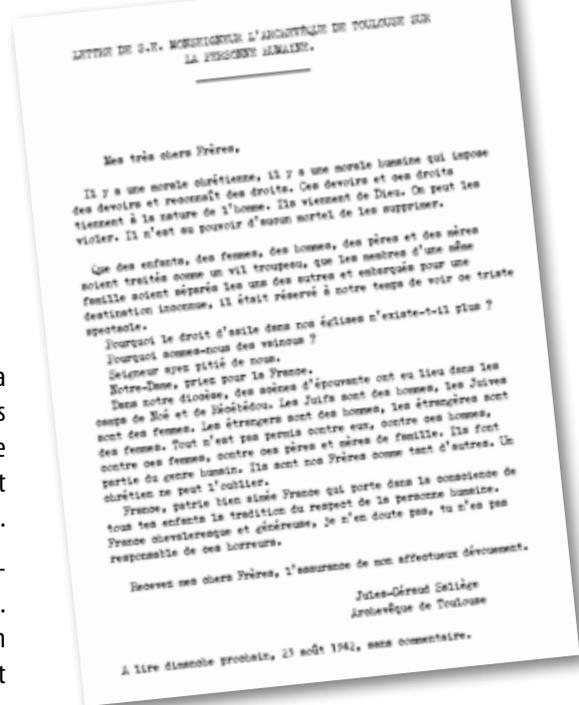
Cantal et reçoit l'ordination sacerdotale dans la capitale diocésaine, Saint-Flour. Il entame alors une carrière professorale à Pleaux où il enseigne les mathématiques et la philosophie. Il est décrit comme un professeur redouté mais très humain.

En 1903, il intègre le grand séminaire de Saint-Flour et y est nommé supérieur 4 ans plus tard. Il dirige cet établissement jusqu'en 1925 avec un intermède pendant la guerre de 14-18 où il est aumônier militaire.

Il devient évêque de Gap le 29 octobre 1925 puis archevêque de Toulouse en 1928 et sera ordonné cardinal en 1946.

Homme de convictions et humaniste

Il contribue à protéger de nombreux juifs pendant l'Occupation nazie. Alors archevêque de Toulouse, il ordonne la lecture publique le 23 août 1942 dans toutes les églises de son diocèse d'une lettre pastorale restée célèbre dans laquelle il affirme : " Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes... Tout n'est pas permis contre eux... Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres".



Bien qu'interdite par arrêté préfectoral, la lecture de cette lettre a quand même lieu dans la plupart des paroisses et surtout, sera reprise et diffusée sur les ondes de la BBC à Londres.

Jules-Géraud Saliège fut reconnu compagnon de la Libération par le Général de Gaulle et a également reçu la distinction de "Juste parmi les nations".

Le cardinal revient à Mauriac en 1955 et s'éteint l'année suivante, le 5 novembre à Toulouse où il est inhumé dans la cathédrale Saint-Etienne.

HOMMAGES DE MAURIAC À TOULOUSE

L'enfant du pays

A Mauriac, **une rue** porte son nom, **une stèle** l'honore à Crouzit-Haut et l'**Association Saliège** présidée par Emile Lacoste, entretient sa mémoire.

Jules-Géraud Saliège honoré à Toulouse

A l'invitation du Maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc, Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, a participé le 1^{er} septembre, aux côtés d'Alain Marleix, ancien ministre et Bruno Faure, président du Conseil Départemental du Cantal, à l'**inauguration* du groupe scolaire dénommé Jules-Géraud Saliège** en hommage à ce Mauriacois.

L'occasion pour Madame le Maire de porter la fierté des Mauriacois envers cet enfant du pays, connu pour ses prises de position pendant l'occupation.



*en présence de **Pap NDIAYE**, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, **Jean-Luc MOUDENC**, Maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, Monsieur le **Vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**, **Thierry BAIG**, Directeur Régional Adjoint de l'ADEME représentant **Céline VACHEY**, Directrice régionale de l'ADEME, Agence de la transition écologique et **Laurent NGUYEN** Président du Conseil d'administration de la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne, en présence d'**Étienne GUYOT**, Préfet de la Haute-Garonne, Préfet de la région Occitanie, de **Mostafa FOURAR**, Recteur de l'académie de Toulouse, de **Bruno FAURE**, Président du Conseil départemental du Cantal, d'**Élie KORCHIA**, Président du Consistoire de France, **Guy de KÉRIMEL**, Archevêque de Toulouse et des élus.



Chères et chers Mauriacois,

Délivrée des contraintes sans doute nécessaires du contrôle sanitaire, notre ville s'est offert un très bel été.

Nos manifestations municipales (foire de la Saint-Mary, défilé et apéritif républicain du 14 juillet, fête de la pompe, fête du plan d'eau...) et d'autres initiatives associatives ont rencontré un vif succès. Le plaisir de partager des moments festifs, d'échanger lors de concerts ou d'expositions comme celle divertissante de Louis de Verdal à la Chapelle du Lycée Marmontel, ou émouvante comme celle de Braunstein au musée ont montré l'éclectisme et l'engagement de votre municipalité pour faire vibrer Mauriac par une offre culturelle variée.

Mauriac bouge, mais les urgences sont multiples et nos ressources limitées. Le marché au cadran qui fait de notre ville une capitale agricole, va pouvoir rénover sa station de lavage avec des finalités professionnelles et écologiques. A l'échelle qui est la nôtre et avec la modicité de nos moyens, comme avec le souhait de contenir la pression fiscale sur nos foyers, nous rénovons inlassablement le considérable patrimoine immobilier de la ville au mieux des intérêts de nos concitoyens.

L'impatience et les critiques sont les bienvenues en Démocratie, elles aiguillonnent vos élus et mettent en exergue des chantiers ou des problèmes à régler. Néanmoins, il nous faut avoir chacun un esprit solidaire et positif. Mauriac malgré ses faiblesses structurelles peut se comparer à beaucoup de villes semblables et cela sans honte ! Un grand merci doit être fait à nos agents communaux impliqués et animés de l'esprit du service public. Il faut aussi féliciter les associations, actives, diverses et efficaces et tous leurs bénévoles engagés. Notre ville, c'est une myriade d'initiatives publiques ou privées qui rencontrent un écho bienveillant dans nos murs et au-delà.

Mauriac avance avec régularité et efficacité. Les problèmes démographiques ne sont pas résolus loin s'en faut, il faudra accueillir de nouveaux compatriotes pour enrayer un déclin préoccupant. Ils devront adopter notre façon de vivre, et nous devons nous ouvrir à eux : gagnants-gagnants.

En ces temps qui promettent des dangers et où l'on voit poindre des menaces extérieures, plus que jamais l'unité et la solidarité seront indispensables pour affronter l'avenir, refusons la division qui affaiblit ; un « bonjour » sincère, une visite à une personne seule, un jardin un peu partagé, ces petits riens qui font une commune solidaire et accueillante, c'est cela le Mauriac de demain.

Il est d'usage chez nous de « rouger » jusqu'à l'injustice parfois... Mais notre ville donne précisément ce cadre de vie privilégié où de magnifiques opportunités s'offrent à chacun de nos concitoyens. Ouvrons les yeux et mesurons notre chance de vivre ici à Mauriac, ville de services de proximité, terre féconde, sécurisée, saine et heureuse... Soyons des ambassadeurs citoyens de Mauriac et de notre Cantal. Soyons fiers de notre belle cité et défendons-la !

Au nom du groupe de la majorité
Cyrille ROLLIN

Mauriacaises, Mauriacois,

Malgré notre mise à l'écart des projets, des décisions et des commissions, nous continuons à nous investir dans notre rôle d'opposition de manière la plus constructive possible.

Nous pensons qu'il fallait prendre une décision pour l'avenir de RENOUEAU, mais nous déplorons qu'aucune publication officielle ne soit parue dans la presse. Mme la Maire nous a présenté un acheteur potentiel.

Nous avons découvert par hasard, que ce dernier vidait les bâtiments de leur contenu (matelas, sommiers, lits, chaises, tables, micro-ondes, etc...)

le tout étant détruit et mis dans des caissons pour la poubelle. Nous avons également constaté qu'il avait nettoyé les extérieurs (taillage des arbres, haies...), sans qu'aucun compromis n'est été signé, seule une autorisation orale de Mme la Maire. Légalement l'acheteur ne peut avoir accès au bien qu'après avoir signé la vente.

Les risques strictes sont appliqués au profit d'un risque de prises de responsabilité (comme la fermeture de la baignade au plan d'eau), mais que certains accords verbaux laissent libre accès à des « particuliers » d'intervenir sur des bâtiments communaux (RENOUEAU) .

Nous nous inquiétons réellement de la tournure que prend le camping du Val St Jean après un changement radical de la ligne directrice préférant un remplissage hors saison avec des groupes qui malheureusement n'ont que peu d'impact sur le commerce et les espaces culturels locaux.

Un camping 5 étoiles qui accueille les touristes avec des pelleteuses, camions, etc... pour installer des mobile-homes posés sur des parpaings !

Un directeur recruté qui ne peut pas assurer ses fonctions, c'est donc Mme la Maire, Présidente de la Société Publique ST Jean Lavaurs (SPL) qui est directrice.

Que va devenir le tourisme à MAURIAC avec une scène sur l'eau sans spectacles et des animations du samedi soir sur la place qui ont été déplacées au Val St Jean !

Il est dommageable qu'il y ait fallu que des photos circulent dans MAURIAC pour que la mairie prenne conscience de l'état du cimetière. C'est donc un entreprise privée qui a fait les travaux de nettoyage.

On se pose la question du rôle de l'adjoint aux travaux, alors que nous avons l'impression que toutes les tâches sont confiées au délégué.

Nous déplorons qu'à ce jour, les jeux pour enfants ne soient toujours pas réinstallés pour certains et fermés pour les autres.

Nous restons à votre écoute, même si avec 5 voix contre 22 nous ne pouvons pas peser sur les décisions prises au conseil municipal.

Nous vous souhaitons de passer un bel automne, à bientôt.

Alain DELASSAT, Andrée BROUSSE, Mireille LEOTY, Stéphanie SERIEIX, Gerard VIOLLE.

■ Ils affichent les couleurs de la Ville

L'aventure 4L Trophy de Chloé et Charly

L'équipage Chalmette - Roche de Mauriac a relevé avec brio le défi de ce raid humanitaire et sportif qu'est le 4L Trophy. Et grâce à eux, les couleurs de Mauriac auront brillé de l'autre côté de la Méditerranée.



Les rouge et vert en jaune et noir

Depuis le printemps 2022, les joueurs du RCM portent eux aussi les couleurs de la Ville sur les terrains du stade Jean Lavigne et à l'extérieur.



25 ans et un nouvel écusson

Lors de leur soirée de gala qui avait lieu le 25/09, les membres de la Protection Civile ont officiellement reçu leur nouvel écusson sur lequel figure le logo-blason de la Ville.



Mauriac co-organisatrice

Déclinaison du logo-blason de la Ville en version "tracé monochrome" sur les nouveaux t-shirts distribués aux participants de la course caritative "Octobre Rose à Mauriac" le 09/10, en faveur de la ligue contre le cancer.

+ d'infos

Communication / Cabinet du Maire
04 71 68 36 24

■ Le top des publications Facebook

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Mauriac sur la page facebook officielle @villedemauriac. Si cela n'est pas déjà fait, rejoignez la communauté... likez !



la plus "likée" = 97



la plus "partagée" = 280

● Cette page est un espace d'échanges... n'hésitez à déposer vos commentaires en lien avec les sujets traités dans les publications.

A savoir : Afin de garantir aux utilisateurs une qualité optimale des échanges, la Ville de Mauriac a mis en place sa charte du bon usage des réseaux sociaux. Celle-ci est consultable sur la page Facebook (rubrique "A propos") et sur le site Internet de la Ville.

● Partagez aussi vos "belles photos" et n'oubliez pas le hashtag #jaimemauriac

Commentez ! Partagez !

Likez !



Ensemble, continuons à faire grandir la communauté !

@villedemauriac

AGENDA

LA MAURE DANTE
ENDURO-EXTREME

MAURIAC 2022
12 NOVEMBRE 2022

Instagram: @la_mauredante_extrem_enduro
Facebook: la mauredante extrem enduro

La RANDO UDOU
(Le retour...)

SAMEDI
26 NOVEMBRE 2022
MAURIAC (15)

2 DISTANCES
12 km (450 D+) ou 7 km (200 D+)
(Façon choix au 5^e km)

1 COURSE
Iron chronométrée départ 15h

1 RANDO
départ 17h30

1 COURSE ENFANTS
(GRATITE - départ 19h30)

10€
tarif adulte

13€
tarif enfant 8 ans et moins

2ème RUN & BEER

Choucroute party / hot dog pour les enfants / bières locales
Club de chiens pour les enfants

Renseignements / Inscriptions : 06 48 28 33 05
D'infos sur la page RTMauriac

Téléthon 2022

MAURIAC
SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Randonnée pédestre
Cours de yoga
Soirée Théâtre
Tombola...

d'infos : Ville de MAURIAC (04 71 68 01 85 et www.mauriac.fr)

AFMTELETHON INNOVER POUR GUERIR

Mauriac fête Noël

Du 17 au 29/12

en partenariat avec l'ACAM
Association des Commerçants et Artisans de Mauriac

- CARROUSEL •
- ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
- ... ET DES SURPRISES •

d'infos : Ville de MAURIAC - 04 71 68 01 85 et www.mauriac.fr

ACA MAURIAC